

## **Une fidélité à l'Eglise à réinventer sans cesse !**

**Un amour et une fidélité à l'Eglise qui ne fut pas sans épreuves pour le P. d'Alzon  
et pour ses disciples, les Augustins de l'Assomption...**

- Nous avons nos propres questionnements relatifs à l'Eglise, en particulier l'Eglise institution... Une fidélité parfois mise à l'épreuve...
- Les « crises » vécues par le P. d'Alzon et par ses disciples rejoignent-elles les nôtres ?
- Comment l'Esprit du P. d'Alzon, le charisme des Augustins de l'Assomption peuvent-ils nous aider à les vivre dans la foi ?

### **1- Emmanuel d'Alzon « Je me suis soumis, mais en rugissant... et je remercie Dieu de m'avoir fait éprouver des ennuis qui ont purifié ma foi... »**

#### **➤ L'affaire Lamennais :**

Les idées de Félicité de Lamennais (1782-1854), prêtre philosophe catholique, séduisent Emmanuel d'Alzon... Jeune étudiant il découvre Lamennais dans les cercles d'Etudes qu'il fréquente à Paris... Lamennais deviendra son ami et mentor : Emmanuel d'Alzon lui demande un programme d'étude et il aurait aimé le rejoindre en Bretagne (mais sa mère s'y opposa)... Ils partageaient ensemble un désir profond de renouveler la société selon l'Evangile et une vision universelle (plutôt que Gallicane) de l'Eglise :

- Démarche intellectuelle et retour aux pères de l'Eglise pour retrouver la vraie doctrine afin de rénover la société selon l'Evangile

- La vraie foi ne doit pas être compromise par le contact avec l'Etat (contexte d'un clergé divisé en France entre les Evêques et prêtres de l'ancien régime et ceux de la constitution civile du clergé)... Pour passer au-dessus des aléas locaux il faut donc un guide sûr : le pape, garantie nécessaire de doctrine et de liberté !

- Mais aussi une position politique différente de Rome : La curie romaine maintenait l'idée du droit divin des rois et de l'autorité civile alors que Lamennais prend acte d'une nécessaire liberté politique et du droit de révolte contre toutes les tyrannies.

- En 1830 le journal lancé par Lamennais, *l'Avenir*, est condamné par le pape Grégoire XVI avec l'encyclique *Mirari vos* du 15 août 1832 (L'Eglise n'a pas à être « régénérée » ; la « liberté de conscience » est un délire ; la « liberté d'opinion » ou la « liberté de librairie » ne peuvent entraîner qu'un « déluge d'erreurs » ; réaffirmation d'une « soumission inviolable aux princes »)... Les évêques de France poursuivent l'attaque en condamnant la philosophie politico-religieuse de Lamennais avec la « censure de Toulouse » 18 janv 1833. Puis, suite à la parution d'un ouvrage où Lamennais essayait de défendre sa position, sa condamnation explicite intervient dans l'encyclique *Singulari nos* de 7 juillet 1834

#### **Lettre à Lamennais (1er juillet 1834)**

Enfin Rome a parlé. Le Pape, dans une encyclique nouvelle, condamne votre ouvrage en taisant votre nom. Ce ne sont point des propositions extraites et notées séparément, mais une censure générale de tout le livre. Vos amis sont plongés dans la douleur, ils se soumettent, mais tremblent à cause des funestes conséquences qu'ils prévoient. Ils me chargent de vous engager à un silence absolu et à laisser le temps agir. Dans quelques jours, je vous donnerai les détails que j'aurai recueillis. J'ose à peine vous parler de mon affliction profonde et des vœux ardents que je fais pour que cette nouvelle épreuve, quelque rude qu'elle est, n'ébranle en rien votre attachement à l'Eglise de Jésus-Christ.

Tout aussi impressionné qu'il était par les idées de Lamennais, Emmanuel n'en fut jamais un disciple inconditionnel, il critiquait certains articles de *l'Avenir*, et certaines idées de Lamennais - notamment politiques - mais sa conception de l'Eglise doit beaucoup à celui-ci : la Pape comme guide

sûr et nécessaire à l'unité de l'Eglise ; une vision large de l'Eglise ; une liberté spirituelle indépendante des pouvoirs de ce monde et donc un enseignement catholique autonome par rapport à l'Etat...

Toujours est-il qu'avant de recevoir le sous-diaconat à Rome le 14 décembre 1834, l'abbé d'Alzon (qui n'a que 24 ans) dut prêter serment entre les mains du cardinal Odescalchi en jurant qu'il acceptait la condamnation de Lamennais. Il dit lui-même que ce geste lui coûta énormément :

**Lettre à son père (25 août 1834)**

Je ne puis vous dissimuler que toutes ces épreuves m'ont fait beaucoup souffrir. Fénelon, après sa condamnation, disait: « Je me sou mets, mais je pleure. » Comme ma soumission était très facile, puisque je reconnaissais que M. de la M[ennais] était condamnable, c'est le coup en lui-même qui m'a été cruel, et je pourrais dire que je me suis soumis, mais en rugissant. Je pense n'avoir voulu que la gloire de Dieu et je le remercie de m'avoir fait éprouver des ennuis qui ont purifié ma foi. Je crois que, de toutes les douleurs, la plus grande qui puisse s'emparer d'un cœur qui aime l'Eglise, c'est de voir ses intérêts compromis par ceux qui devraient la défendre.

et c'est alors qu'il formula cette maxime :

**Il faut « Travailler toujours pour Rome, quelque-fois sans Rome, jamais contre Rome »**

➤ **Un amour profond pour l'Eglise**

- Obéissance aux évêques... malgré des vues différentes...

**Lettre à sa mère (3 janvier 1835)**

Quelle que soit ma manière de voir, si l'évêque de Nîmes, que je verrai en passant, n'approuve pas mes idées, je saurai les sacrifier; Je suis convaincu avant tout que ce n'est [pas] en faisant ma volonté que je ferai celle de Dieu; Il y a bien des choses que je n'aurais pas faites, si je n'avais fait que ce que je voulais.

**Lettre l'abbé Vernière (24 mars 1835)**

Du reste, tout ce que je dis là est assez inutile, car mon plan unique est d'aller, en arrivant à Nîmes, trouver l'évêque et lui exposer mes idées: s'il les approuve, les suivre; sinon, faire ce qu'il me dira. Je puis avoir mes opinions que je soutiens comme opinions, mais je ne pense pas qu'il y ait de voie plus sûre que celle de l'obéissance, et c'est celle que je suis résolu de suivre.

- Ne pas opposer le Christ et l'Eglise...

**P. André Sève, ma vie c'est le Christ page 122 :**

Le P. d'Alzon fait sienne la conception Augustinienne du Christ Total : par l'Eglise, le Christ veut s'unir à tous les êtres humains et les unir entre eux, elle est l'humanité en voie de christification. Aimer l'Eglise c'est aimer le Christ dans son œuvre d'ensemble et dans son action présente. Quand on dit : Jésus-Christ, oui, mais l'Eglise, non, on refuse le mystère total du Christ.

Certains objecteront que ce n'est pas le mystère christique qu'ils refusent, c'est l'Eglise institution, la lourde machine bureaucratique, la mise en vedette du Pape. Par contraste avec ces amours faibles qui supportent mal les aspects discutables de toute incarnation, le P. d'Alzon englobe dans un même amour vigoureux l'invisible et le visible, l'Eglise corps du Christ et Rome avec le Pape.

**Règlement de Vie (décembre 1845)**

*La cause de l'Eglise est pour Emmanuel d'Alzon comme « la cause de Dieu et de ce qu'il a de plus cher, car Dieu n'aime et ne peut rien aimer plus que son Eglise. L'Eglise me sera d'autant plus chère que je la verrai plus persécutée. Ses humiliations seront pour moi, sans doute, un sujet de douleur, mais aussi le motif le plus puissant de lui donner sur la terre, selon ma faiblesse, toute la gloire dont je puis l'entourer ».*

**Sixième Circulaire**

Nous avons choisi Jésus-Christ pour notre roi, et non seulement l'humanité entière lui appartient, mais son royaume de choix, c'est l'Eglise. (...) souvenons-nous que nous sommes avant tout les sujets de Jésus-Christ notre roi, les citoyens de l'Eglise notre patrie, et que nous devons à Jésus-Christ et à son Eglise notre fidélité, nos services, notre amour et notre vie.

## 2- Au fil de notre histoire - deux exemples

### ➤ **Un chapitre général désavoué par Rome... 1918-1923**

De 1918 à 1923 l'Assomption a connu une crise de croissance...

En novembre 1917, le supérieur général Emmanuel Bailly décède, le P. Maubon devra assumer l'intérim comme vicaire général...

Depuis le nouveau droit canon de 1917, les congrégations doivent aligner leurs constitutions sur les normes générales du droit... Au chapitre général de 1918, convoqué difficilement dans une Europe en guerre, on tente de trouver un compromis entre les tenants de la tradition assomptionniste et les protestataires de la fronde interne...

Traditionnellement en effet il y avait : - cooptation des délégués au chapitre général  
- généralat à vie  
- gouvernement centralisé

Le nouveau droit demande : - des délégués élus  
- un mandat d'une durée limitée pour le supérieur Général  
- l'organisation de Provinces « autonomes »

(pour contrer la suprématie des nombreuses congrégations françaises)

Le chapitre de 1918 institue des régions sous l'autorité du général...

Au chapitre suivant de 1922, tenu à Rome, la Congrégation des Religieux (organe de la curie romaine) impose ses diktats canoniques :

- elle consulte directement les religieux pour qu'ils désignent leur représentant au chapitre  
- le chapitre est invalidé : on évoque les discordes autour de l'élection des délégués  
- un chapitre - sorte de commission - présidée par Dom Etcheverry a pour tâche de réformer

les constitutions de la congrégation

En 1923 Rome fait connaître son choix :

- Le P. Gervais Quenard et tous les membres de son conseil sont nommés (pour six ans) par Rome, ils sont choisis parmi les religieux qui n'avaient eu aucune charge dans le gouvernement antérieur... Les tenants de la traditions comme les meneurs de la fronde sont écartés et on choisi des hommes neufs...

- Des provinces sont créées

- Quelques œuvres et maisons à caractères généraux sont rattachées au gouvernement général

Dans cette crise on peut noter plusieurs éléments :

- L'attitude du P. Maubon : à l'image du P. d'Alzon, dès **1922 il plaide pour un ralliement sincère aux thèses du nouveau droit, malgré ses attaches et ses préférences personnelles pour l'ancien système de gouvernement...**

- Cette crise de croissance qui aurait pu entraîner une scission au sein de la congrégation (comme ce fut le cas dans plusieurs congrégations) a été **traversée grâce à l'obéissance à Rome**

- Le changement de système permettra finalement **un renouvellement régulier des cadres**, un système moins sclérosé (grâce à l'élection des délégués au chapitre et au mandat limité du général ) et **une structure plus internationale et moins franco-française qui favorisera l'internationalisation de la congrégation.**

### ➤ **La nomination du P. Merklen par Rome au journal *La Croix* en 1927**

A *La Croix* en effet, certaines idées de Maurras et de *l'Action française* (mouvement nationaliste, royaliste, traditionaliste) trouvaient des complicités... Le Vatican qui condamne *l'Action française* en 1926 intervient en 1927 pour faire changer l'orientation de la *Bonne Presse*... En nommant le P. Merklen rédacteur en chef à *La Croix*... Cela marquera un tournant important, visible

par exemple avec le soutien à l'Action catholique préconisée par Pie XI, qui préparera lointainement l'évolution vers le concile Vatican II.

Voilà de nouveau l'occasion de montrer que l'obéissance au pape n'est pas un vain mot... La soumission ne fut pas nette du jour au lendemain... mais le tournant sera au combien heureux !

## **Conclusion :**

### **Fidélité mais aussi créativité et liberté...**

#### **P. André Sève, ma vie c'est le Christ page 126 :**

Suivre le P. d'Alzon renforcera notre filiale écoute de Rome dans la foi: « Seigneur, que veux-tu nous dire par ce texte du Pape, par cette décision, par cette orientation? » Mais cela ne doit pas nous empêcher de penser aussi: « Seigneur, que veux-tu nous dire par ces théologiens, ces exégètes ? »

On peut aller plus loin: depuis Vatican II nous prenons davantage conscience de l'action de l'Esprit dans toute l'Eglise. L'Esprit ne fait pas uniquement équipe avec le Pape, ni avec la hiérarchie, il travaille dans la masse des chrétiens. La foi se cherche et progresse aussi par la vie des communautés chrétiennes. Le monde et sa conscience sont un lieu théologique. La hiérarchie reste responsable de la foi, mais le responsable ne fait pas tout et ne vit pas tout.

#### **Règle de Vie § 4**

L'esprit du fondateur nous pousse à faire nôtres les grandes causes de Dieu et de l'homme, à nous porter là où Dieu est menacé dans l'homme et l'homme menacé comme image de Dieu.

Nous avons à faire preuve **d'audace, d'initiative** et de **désintéressement**, dans la **fidélité** à l'enseignement et aux orientations de l'Eglise.

C'est notre manière de participer à sa vie et à sa mission.

#### **Chartre des laïcs de l'Assomption de Québec § 3 :**

...Nous voulons vivre notre fidélité à l'Eglise catholique dans un esprit ouvert et laissant place à des interpellations bienveillantes pour une plus grande fidélité à l'Evangile ...

## **Ouvertures**

- L'amitié et la vérité marchent ensemble et parfois des amis doivent se séparer... (cf Emmanuel d'Alzon et Lamennais)

- « Nous aussi nous sommes l'Eglise » : L'Eglise n'est pas identifiable à ses institutions et ses institutions ne sont pas identifiables à sa hiérarchie... et en même temps la logique de l'incarnation nous fait prendre toujours plus conscience que la communauté chrétienne ne se vit pas « dans les nuages » mais « dans des visages ». Etre fidèle à l'Eglise est donc bien plus complexe que de dire oui à des textes dogmatiques... (cf. P. d'Alzon et les évêques de Nîmes )

- Lorsque tel texte de l'Eglise, telle décision me pose problème est-ce mes propres opinions qui sont violentées ou ma façon de concevoir l'Evangile ? Ne s'agit-il pas de se dépasser alors ? Ne peut-il pas en sortir une plus grande fidélité à Jésus-Christ ? (cf. *La Croix* et le P. Merklen )

- Le but de la venue du Christ n'est-il pas de rassembler l'humanité pour la mener vers Dieu ? (*Christ Total*) En ce cas ne vaut-il pas mieux mettre en priorité la recherche de l'unité, et donc une certaine obéissance, plutôt que de mener une fronde et semer la division ? (cf. Le chapitre de 1922 )